L'ABEILLE,

PAR BULLIER MAGNE & Cie,
No. 61, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN ..... $12 | payable d'avance
DO. TROIS FOIS PAR SEMAINE $10 | payable d'avance

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 20 FEVRIER 1843.

POUR GOUVERNEUR :
HENRY JOHNSON.

L'honorable F. D. Conrad, le chaud représentant de Bâton-Rouge, vient de partir pour cette dernière ville, où l'appellent des devoirs de famille. Nous regrettons fort que ce départ ait fait un moment même où la Législature va s'occuper du sujet de si grande et si importantes discussions à la Législature. Quoiqu'il en soit, M. Conrad pégasit encore vendredi à la chambre et a répondu dignement à M. Morse qui avait pris texte d'un discours de M. Friend pour défendre la loi telle quelle. Nous espérons que l'honorable membre de Bâton-Rouge sera de retour à temps pour assister et prendre part au vote définitif.

Nous avons reçu hier, avec prière de les insérer, quelques mots au sujet du beau livre que vient de faire paraître à Paris un de nos jeunes compatriotes. Nous regrettons fort que l'abondance des matières nous ait empêché de publier aujourd'hui même ces quelques lignes, qui nous semblent renfermer une appréciation aussi juste que précise de l'œuvre de M. Alfred Mercier. La communication paraîtra demain et nous y appelons l'attention de nos lecteurs.

THEATRE ITALIEN.

Marino Faliero — 2e. *Représentation.*

Les chanteurs italiens ont confirmé pleinement dans leur seconde apparition le succès qu'ils avaient obtenu à leur début ; ils ont brillamment justifié les éloges qui leur avaient été donnés dans un premier moment de surprise et de satisfaction. N'est-ce pas la meilleure preuve de leur mérite! Des chanteurs tout-à-fait ordinaires résistent rarement à deux épreuves consécutives : ceux-ci pourraient en subir dix ; car il y a chez eux verve, puissance, amour de l'art et conscience d'exécution. Ce sont de vrais artistes!

Le poème de *Marino Faliero*, vous le savez sans doute, est une esquisse de contrefaçon batarde de la belle tragédie de M. Casimir Delavigne. Le Doge, fatigué de la tyrannie [illegible] des DIX, irrité des outrages dont les patriciens l'abreuvent, se jette dans une conspiration populaire dirigée par Israël Bertuccio, cette conspiration est découverte et la tête de Marino roule sur les degrés de l'escalier de Lions. Comme dans la tragédie de M. Delavigne aussi, la jeune femme du doge, Elena, aime son neveu, Fernando, et les péripéties de cette passion coupable viennent se mêler à celles de la conspiration. Toute cette histoire est assez habilement arrangée par le musicien ; elle lui fournit des cavatines, des duos, des quatuors et des chœurs qui prêtent à tous les développements de la mélodie et de l'harmonie. Donizetti n'a pas manqué d'en profiter ; mais on sent [illegible] moins que son œuvre a été écrite avec une rapidité [illegible]ôme. Elle n'a pas même d'introduction ; les accompagnements sont généralement négligés et la facture de beaucoup de morceaux est loin d'être sévère. Mais, malgré ces défauts, l'opéra de *Marino Faliero* est favorable aux chanteurs; ils peuvent presque partout développer leur habileté musicale et leurs instincts dramatiques; et comme d'ailleurs on n'a guères à se préoccuper de la valeur de l'œuvre elle même, on se trouve plus à l'aise pour en apprécier les interprètes.

Nous l'avons déjà dit, l'exécution générale de l'opéra est des plus satisfaisantes; cela tient sans nul doute à ce que tout le monde est à son aise et remplit consciencieusement la tâche qui lui est [illegible]. L'orchestre, conduit par une main vigoureuse, ménage sa puissance pour ne jamais nuire à l'effet des voix ; les chœurs attaquent avec vigueur et précision; les artistes secondaires chantent ferme et juste ce qu'ils ont à dire, si bien que cela produit un ensemble excellent ; [illegible] fonde harmonieux se détachent avec plus ou moins d'éclat les chanteurs chargés des principaux rôles. Est-il besoin de vous dire que ceux-là s'entendent parfaitement et que, séparés ou réunis, ils produisent de magnifiques effets ?

M. Perozzi, ténor qui chante le rôle de Fernando, possède une voix un peu faible, mais qui dans le medium rappelle parfois les sons du violoncelle ; elle a le défaut de manquer d'agilité et de monter avec peine; mais l'artiste la conduit avec une prudence si parfaite que jamais elle ne vous donne la moindre inquiétude; il a de plus le mérite fort grand à nos yeux de chanter simplement et avec largeur. On ne sent chez lui aucune prétention et si on peut lui reprocher un peu de froideur, il faut lui savoir gré du soin et de la conscience qu'il apporte dans son exécution. Il a fort bien dit le duo avec Hélène au premier acte, la barcarolle et certaines parties de la grande cavatine du second. M. Perozzi est en somme un ténor fort estimable, qui n'est pas appelé à de succès éclatans, mais qui fera toujours plaisir à ceux qui apprécient dans un chanteur le goût et la méthode.

Mme. Ober-Rossi n'a peut-être pas ces deux qualités à un degré suffisant ; mais elle rachète ce qui lui manque en correction, en pureté, en habileté, par les dons les plus précieux d'une organisation rare. Sa voix timbrée, puissante, riche, est certainement une des plus belles qu'on puisse entendre ; elle possède une sonorité merveilleuse, et quant à l'énergie nous doutons qu'on puisse trouver rien de pareil. Cette voix qui semblerait devoir s'épuiser dans ces efforts quelquefois exagérés qu'on lui impose, n'éprouve jamais la moindre fatigue ; elle est aussi fraiche, aussi pure, aussi vibrante, à la fin qu'au commencement ; elle affronte avec une audace et un bonheur inouis les notes les plus difficiles, et lorsque vous croyez qu'elle n'a plus rien à vous donner, elle jaillit tout-à-coup plus éclatante et plus ferme que jamais. Si cet inestimable instrument était sévèrement travaillé, si l'étude parvenait à le régler et à l'assouplir, Mme. Ober Rossi serait appelée aux plus belles destinées musicales, car on voit n'est pas son seul mérite : on trouve chez elle, au milieu des plus grandes exagérations, des instincts profondément dramatiques, une verve inépuisable et une sensibilité contagieuse. On a beau s'irriter contre ses nombreuses imperfections, on a beau lui en vouloir de ses poses forcées, de sa pantomime sans [illegible] de ses cris et des [illegible] qui gâtent son chant, elle vous subjugue, elle vous entraîne, elle vous émeut, elle vous arrache des larmes ! Il ne faut pas lui demander une cavatine exécutée avec goût ; elle ne pourrait pas vous la donner ; mais comme elle enfle un duo de verve ! comme elle soutient et domine un quatuor ! Comme elle rend avec vérité les accents du désespoir ! La dernière scène de Marino Faliero suffirait pour vous réconcilier avec tous ses défauts.

M. Cicom forme avec Mme Ober Rossi un contraste frappant: c'est un artiste calme, posé, qui ne vous étonne pas, mais qui vous plait. Sa voix est un baryton plein de douceur et de velouté ; elle a peu de sonorité dans les régistres inférieurs ; mais elle est ronde, mélodieuse dans le médium ; et de plus elle monte sans efforts. Il est malheureux qu'elle soit molle et dépourvue de cet éclat si nécessaire pour produire de vives impressions; M. Geconi dit parfaitement bien tout son rôle ; il accentue, il nuance son chant avec beaucoup d'art; ni l'énergie, ni la verve, ni l'ampleur ne lui manquent ; et cependant il n'enlève pas le public. C'est la faute de l'instrument et non celle de l'artiste. Ecoutez-le avec soin sans vous préoccuper de l'[illegible] toujours vous éprouverez une vive satisfaction, [illegible] êtes sensible aux mérites d'une exécution [illegible] cieuse et sage. Il a du reste, été fort beau dans le dernier morceau, et le public cette fois lui en a [illegible] généreusement compte.

C'est déjà quelque chose que d'avoir dans une troupe trois artistes comme ceux que nous venons de citer : mais certes il faut s'estimer bienheureux lorsqu'on y rencontre un chanteur comme M. Salvatori, sous le triple rapport de la beauté de l'organe, du savoir musical et du talent dramatique. M. Salvatori ne saurait compter qu'un fort petit nombre de rivaux et bien peu de vainqueurs. Il parait, et dès les premières mesures on sent l'homme sûr de lui même, l'homme habitué à rendre par le chant toutes les impressions de l'âme ; le récitatif est net, vigoureux, accentué, la phrase musicale se développe avec aisance et grandeur ; les nuances y sont admirablement rendues ; et l'on s'étonne qu'une voix qui vous frappe d'abord par son volume, soit douée d'autant de souplesse et d'agilité. S'il ne voulait analyser d'un bout à l'autre la manière dont M. Salvatori rend le rôle de Faliero, il faudrait à chaque instant lui savoir gré de l'intelligence admirable, de la profonde sensibilité et de l'entraînante énergie qu'il y déploie. Le voix, la diction, le geste, la pose, chez lui tout se trouve dans un accord parfait, tout exprime les sentiments les plus divers avec la plus pénétrante vérité. Il rend tour à tour, avec un égal bonheur, les accents de l'indignation, de la vengeance, de la colère et de l'amour. La malédiction qu'il lance contre sa femme et le pardon qu'il lui accorde au troisième acte, peuvent donner la mesure de son admirable talent. Là, surtout il est grand, il est beau, il est magnifique ; il joue, il chante avec une égale perfection ; et entre lui s'épouvante on s'attendrit aux impressions de la colère, aux plaintes touchantes du pardon! On n'a plus la force d'applaudir. Vous comprenez sans peine qu'un chanteur parait soit aimé du public. On l'applaudit avec transport et on lui fait en quelque sorte un triomphe à part au milieu du succès général : C'est justice.

Philadelphie a été, il y a quelques jours, le théâtre d'un grand incendie : Les pertes sont évaluées à trente mille piastres.

Un individu nommé S. Holmes, [illegible] dans le troisième arrondissement [illegible] Jeudi qu'il était mort d'une attaque d'apoplexie. Mr. Holmes habitait dans cet [illegible] et [illegible] trouvé mort dans la rue Girod, [illegible] publié; tout porte à croire que c'est une victime de l'intempérance.

Monsieur,

Dans votre estimable journal de samedi, vous rapportez qu'il vous a semblé que des actionnaires de la banque de Carrollton, en grand nombre de votes ont été donnés pour remplir le [illegible] de la législature. Pour que le public connaisse bien les motifs qui ont guidé les actionnaires, il faut observer qu'une grande majorité des actionnaires présents n'acceptaient la loi pour liquider la Banque, et non autrement.

Bien que la question de rejet ou d'acceptation de la loi ait été mûrement prise en considération, la grand nombre d'actionnaires a été d'opinion qu'il était dans l'intérêt de la masse de liquider la Banque.

UN ACTIONNAIRE.

Rapporté pour l'Abeille.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Chambre des Representants.

20 février 1842.

La Chambre adopte après quelques discussions l'acte de divorce de Augustine Cecile St. Clair.

M. Verrières, au nom du comité spécial chargé des questions relatives à la bibliothèque publique des lois de l'Etat, a présenté un bill autorisant l'achat d'un certain nombre d'exemplaires du Digeste de M. Bullard et Curry et du digeste des lois criminelles de MM. Robinson, lequel bill est lu et mis à l'ordre du jour de jeudi prochain.

M. Ratliff, au nom du comité de réclamations fait un rapport contre une réclamation de M. Dakin pour travaux faits au local de la Cour Suprême.

Ce rapport ayant donné lieu à beaucoup de discussions il est enfin renvoyé au comité.

M. Phillips, présente un bill pour incorporer l'église Methodiste épiscopale de la paroisse de l'Assomption.

Ordre du jour.

M. Voorhies annonce que plusieurs bills sont arrêtés. Puis la Chambre s'occupe de l'examen du bill supplémentaire au bill des banques.

M. Clark demande la reconsidération de la première section—Rejeté.

M. Wadsworth demande l'ajournement, rejeté par 18 voix contre 10.

M. Winchester demande à amender la section 3 de manière à fixer l'époque de la reprise pour le premier lundi de février. Cet amendement soutenu par MM. Winchester et Thomas, et combattu par MM. Cenas, Ratliff et Morse, et a été rejeté par 53 voix contre 11.

La Chambre s'ajourne.

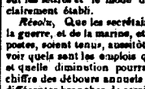

INTERIEUR.

Correspondance particulière de l'Abeille.

Washington, 15 février 1842.

Senat. — Présentation de mémoires et pétitions parmi lesquels se trouvent une pétition signée d'un grand nombre d'habitans de Troy, dans l'Etat de New-York qui demande que les salaires des membres du Congrès soient réduits à cinq dollars par jour, et, leurs frais de voyage, à dix pour chaque 100 milles.

M. Clay a soumis les résolutions dont il avait donné avis précédemment et a observé qu'il était qu'il n'en était entretenu avec plusieurs de ses amis, qui avaient pleinement partagé ses opinions ; il s'était néanmoins ajourné un ou deux dont la pensée ne coïncidait peut-être qu'imparfaitement avec la sienne. La discussion éclaircirait les différens points sur lesquels les sentimens sont partagés et nul doute, que les modifications jugées nécessaires, seront faites, le sénat n'adopte pas les résolutions. Il désirerait que la discussion en fut fixée à mardi prochain.

Voici les résolutions :

Résolu, qu'il est du devoir du gouvernement général, de travailler à obtenir des revenus suffisans, pour faire face aux dépenses ordinaires de l'année et que le recours aux expédiens, tels qu'un emprunt ou une émission de bons du trésor, pour combler, en temps de paix, le déficit des revenus, et cela, pendant plusieurs années consécutives, est une mesure imprudente et dangereuse.

Résolu, Que les revenus nécessaires ne pourront jamais être obtenus par les droits imposés sur les importations étrangères, à moins d'en élever le chiffre à plus de vingt pour cent, ainsi que l'établit l'acte de compromis, qui, lors de sa passation, ne se trouvait nullement en désaccord avec les besoins de l'administration.

Résolu, en conséquence, Que les droits imposés sur les articles d'importations étrangères, doivent être élevés au-delà de vingt pour cent; de manière à produire un revenu net de vingt-six millions de dollars—20 millions pour subvenir aux dépenses ordinaires du gouvernement, deux millions pour le payement de la dette actuelle, et deux millions pour faire face aux dépenses éventuelles.

Résolu, Que dans l'établissement d'un tarif de douanes approprié aux nouveaux besoin du pays, on devra ne jamais s'écarter, les principes sur lesquels est basé l'acte de compromis; et surtout qu'on fixe la valeur des *droits ad valorem* à la hausse sur les articles d'importation étrangère de manière à ce qu'on ne soient pas [illegible] l'affaire.

Résolu, Que l'acte de discussion, passé lors de la dernière session extraordinaire, lequel acte pourvoit à la distribution des revenus provenant de la vente des terres publiques, sous condition qu'il ne soit jamais imposé de droits plus forts que 30 pour cent, soit et demeure abrogé.

Résolu, Qu'il est toujours du devoir du gouvernement, et plus particulièrement à une époque où la détresse publique est à son plus haut période, d'abolir toutes institutions inutiles, de retrancher toutes dépenses inutiles, et d'agir en tout avec économie.

Résolu, Que les frais occasionnés par la réunion des deux Chambres du Congrès doivent être de beaucoup réduits; et que les sommes payées aux membres pour frais de voyage, doivent être désormais fixées d'une manière certaine et invariable.—Rejetés.

Résolu, Que les dépenses du département judiciaire se sont de beaucoup accrues depuis quelques années et doivent être diminuées.

Résolu, Que les privilèges de franchise doivent être restreints, les abus qu'on en fait punis, les droits sur les lettres réduits, et le mode d'estimer les distances plus clairement établi.

Résolu, Que les secrétaires d'Etat, du Trésor, de la guerre, et de la marine, et le directeur général des postes, soient tenus, autant que possible, de faire rapport quels sont les emplois qui pourraient être abolis, et quelle diminution pourrait être effectués dans le chiffre des débours annuels sans porter préjudice aux différentes branches de service public dont ils ont la haute surveillance.

M. Calhoun a dit que les résolutions étaient d'une importance telle qu'il serait nécessaire que le Sénat les considérât en comité général.

Les résolutions de M. Clay dont l'objet est d'amender la constitution, ont été à l'ordre du jour.

M. Morehead, ayant obtenu la parole, s'est déclaré en faveur de ces résolutions.

Peu après le Sénat s'est ajourné.

Washington, 16 février 1842.

Senat.—M. Benton a présenté une pétition, dont l'objet est d'enjoindre au comité judiciaire d'amender la loi sur les faillites.

On le voit, on [illegible] bien important.

Chambre des Representans.— M. Cushing, du comité particulier auquel avait été référé le projet d'un conseil d'Echiquier, a présenté un rapport accompagné d'un bill.

Le bill est lu deux fois et considéré, en comité général.

La chambre s'est ajournée.

Extérieur.

—Le navire *Oglethorp*, parti de New-York pour Glascow, a été rencontré, le 3 courant par le navire *Westphalia*, qui, en ce moment, [illegible] après une forte tempête, il s'était déchiré au-dessous de la flottaison, une voie d'eau si grande, que malgré le travail des pompes, l'*Oglethorp* était sur le point de couler quand parut le *Westphalia*, qui en recueillit l'équipage et les passagers.

Le montant des sommes distribuées annuellement parmi les tribus indiennes de l'Ouest, y compris la valeur des étoffes, laines, et autres objets pour habillement, s'élève, dit-on, à 800,000, s'il faut en croire le Herald de New-York, $80,000.

Extérieur.

TEXAS.

L'arrivée du steamer *Neptune*, samedi, nous a mis en possession de nos journaux du Texas jusqu'au 24 [illegible]. Malheureusement ils ne contiennent rien [illegible]ssant pour nos lecteurs; aussi aurions nous été embarrassés sans une correspondance dont on bien voulu nous donner communication.

Galveston, 29 février 1842.

L'opinion est à la guerre. On comprend à la fin qu'il faut en venir là tôt-ou tard pour trancher définitivement la question d'indépendance que le Mexique s'obstine à contester comme toujours pendante. Quoique nous ayons été reconnus par la France et par l'Angleterre, le Mexique persiste à nous considérer comme une province Mexicaine révoltée et il conserve toujours l'espoir de nous faire rentrer sous le joug.

Ce état de chose dure depuis trop longtemps pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y mettre un terme. Notre existence nationale et nos propriétés ne peuvent pas demeurer éternellement incertaines. Aussi faudra-t-il prendre à cet égard une détermination décisive. Si le Mexique nous menace toujours, il faut lui demander de nous reconnaître s'il ne veut avoir la guerre. S'il accepte tout sera dit ; s'il refuse, nous appellerons à notre aide tous les aventuriers du monde et nous conquerrons le Mexique. Ces idées sont restées longtemps à l'état de germe, mais elles commencent maintenant à se développer et à dominer les masses.

En effet on nous faisons la guerre maritime aux Mexicains. Samedi dernier nous avons vu entrer dans le port une goélette chargée, capturée par notre commodore Moor, et l'on parlait d'un brick qui a également été capturé devant Vera Cruz.

La seule difficulté que nous éprouverons pour en venir à des mesures énergiques consiste dans la tendance toute pacifique du président et de ses amis; ce penchant le récit du jeune Combe que nous venons de redevoir est de nature à donner à l'opinion publique une impulsion irrésistible vers la guerre.

Rien de bien intéressant en politique intérieure. Nos finances en sont un peu améliorées.

Une barque anglaise vient de se perdre sur notre rade avec $15 balles de coton. Le capitaine et deux de ses hommes ont péri

---

Nous possédons depuis quelques jours dans notre ville, une artiste, qui est précédée d'une grande réputation européenne : toutes les capitales de l'ancien monde, on ont fait l'éloge le plus pompeux, et les journaux de New-York, Philadelphie, et autres villes du Nord, ont rendu justice au rare et extraordinaire talent, qui réunit la grâce et la force. Avis à Messieurs les directeurs de théâtres qui une seule note ne laisseront pas échapper l'occasion de varier les plaisirs du

PUBLIC.

VERITES.

PAUL DUPERT.

(Voyez l'Feuilleton des 9, 10 et 11.)

Depuis qu'ils avaient quitté Plaisance qui s'était donné le nom de Magliani, les deux jeunes gens étaient arrivés dans la nouvelle vallée située et bâtie à l'extrémité de Bayouille ou trouvait Plaisance, de Mme Blanchi. Cette vallée, située à la dernière limite de la région montagneuse, était entre l'avant-cœur de ces longues plaines que les voyageurs avaient aperçues des plateaux supérieurs et qui s'étendaient jusqu'à la mer. En effet, deux états peu [illegible] formaient les deux extrémités de cette vallée, et ils pouvaient, à travers cette ouverture, observer mieux qu'auparavant ce pays qui couvert de flocons d'une croupissante et fétide, entrecoupé de champs [illegible] et de [illegible] taillis impénétrables [illegible] Comte nous le disons de marais. Des bouffées d'un vent chaud et humide, chargé des exhalaisons malpibliques de marais, arrivaient déjà jusqu'à eux; ils touchaient à cette partie de l'île qui, pour être la plus fertile et la mieux cultivée de la Corse, est justement redoutée de tous les étrangers et des autres habitans qu'engendre son insalubrité.

C'était pourtant dans cette position malsaine et dangereuse que demeurait, depuis trente ans, Mme Blanchi. La maison s'élevait à l'entrée même de cette gorge qui débouchait dans la plaine, et elle était mal défendue par les hautes broussailles qui, de tous les côtés, l'entouraient et avait un caractère particulier. Il avait pour la tête une de ces calottes, si vulgaires de nos jours sous le nom de *calottes grecques*, et qui, pour lui, n'était qu'une partie nécessaire du costume traditionnel de ses ancêtres. Des mousses, des joubarbes, des orpins et d'autres plantes parasites poussaient le long du toit entier comme d'une croûte impénétrable; des lierres et des vignes sauvages serpentaient autour des fenêtres étroites et profondes. Ce qu'il y avait de singulier dans cette habitation, dont tant de plantations et de terrains en parfait rapport étaient les dépendances, c'était qu'elle n'était entourée d'aucun de ces bâtimens accessoires qui partout accompagnent une ferme; pas de granges pour les blés et les fourrages, pas d'étables pour les bestiaux, pas de cours pour conserver les diverses espèces de volailles de la basse-cour. Mme Blanchi comme dans la plupart des maisons rustiques de la Corse, les grains étaient emmagasinés aussitôt après la moisson, et les bestiaux n'avaient, la nuit, d'autre asile que les mousses et les pâturages du voisinage. Il en résultait que quelque manière qu'il plaisait à quelques centaines de pas de l'habitation et qui étaient occupées par les journaliers attachés à l'exploitation des propriétés, la maison était isolée, sombre et silencieuse, au milieu d'un massif de châtaigniers et de noyers qui l'ombrageait en partie.

Mais les voyageurs n'avaient pas le loisir de faire toutes ces observations, car une jeune fille si une espèce de paysan qui semblaient les avoir aperçus de la maison, s'avançaient précipitamment à leur rencontre et étaient déjà tout près d'eux. La jeune fille avait une tournure élégante et gracieuse qui, dès le premier coup d'œil, la distinguait des pauvres et misérables gardes du voisinage; sa robe d'indienne était de la plus grande simplicité, mais la coupe était d'une mode récente. Une petite mantille noire à l'espagnole et un chapeau de paille avec un ruban flottant avaient une grâce, complétaient un négligé qu'n'était pas dédaigné une coquette parisienne à la campagne. Du reste, son visage était régulièrement brun, malgré la teinte dorée que le soleil avait donné à ses traits, et cette teinte jaune et [illegible] ajoutait encore à l'éclat de ses grands yeux noirs comme de jais et des cheveux en bandeaux noirs que les yeux, donnait un charme de plus à sa figure et expressive physionomie italienne. Quand elle fut à une certaine distance des deux amis, elle baissa les yeux, et ralentissant sa marche comme à regret, elle adressa à vous basse quelques observations à son compagnon qui, n'ayant pas les mêmes convenances à garder, ne se gênait pas pour faire des réflexions à haute voix.

Il a été perdu jeudi, 24 du courant, en venant de la rue Madison à la rue Bienville, par les rues Condé et de Chartres, un coulant de table manche argent, marqué J. E.

La personne qui l'a trouvé est instamment priée de le remettre au magasin du soussigné, à des prix très modérés, les articles suivants:

Reçu pour les dernières arrivées du Havre et à vendre au magasin du soussigné, à des prix très modérés, les articles suivants:

Papiers peints, nouveaux dessins, venant des premières manufactures de Paris,

Papier commun de 18 3/4 cents à 37 1/2 le rouleau.

" ordinaire de 37 1/2 à 50.

" fleuri de 50 cents à 75 le rouleau.

" fin glacé de 75 à $1 00.

Bordures veloutées de $1 50 à $3.

" imitations de $1 à 2.

Fonds unis pour cuir de tiges.

" à rosaces de toutes couleurs, pour cuir de tige.

Bojets divers pour cuir de tige.

Papier de tenture, G. C. TREPAGNIER,

Draperies nouvelles velouteez et imitations,

Grand assortiment de nouveautés, en romans, mémoires, voyages, etc.

Fabrique de cheminées.

Fournitures de Bureaux en tous genres,

Cartes à jouer, (françaises, allemandes, espagnoles et américaines.

Cartes blanches pour visites et adresses.

" " de toutes couleurs pour billets de théâtre, de concert &c. &c.

Papier blanc de tous formats pour dessins plans, &c.

Papiers blanc collé et sans colle pour lithographes.

Papier Bristol, pour peintres,

" à calquer et à vitre,

" à écolier et à lettres très bon marché.

Cartes géographiques de tous les pays,

" maritimes,

EN VENTE AU MAGASIN:

Le Rose de Smyrne et l'Ermite de Niagara, par A Mercier, auteur inconnu.

Poésies nouvelles, par M. J. B. Chandron.

Dictionnaire du commerce et des marchandises, 4ème édition.

Nouveau tarif des droits de douane en français.

Nouveaux choix d'ouvrages de sciences, de droits, de mathématiques, maritimes, &c. &c.

Livres de prières ordinaires.

" " " marocquin.

" " " de mariage.

Nouvelles éditions de luxe et autres, &c. &c.

Assortiment de registres français et américains, &c.

M. HEBERT profite de cette annonce pour prévenir ses abonnés au cabinet de lecture qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de toutes espèces de nouveaux romans des meilleurs auteurs.

Assortiment de graines fraîches pour jardinage nouvelle-ment reçu.

V. HEBERT,

149, rue Chartres, entre Toulouse et St. Louis.

Articles pour tailleurs.

Mérinos triple et double chaîne 1ère qualité,

Do façonné, dessins nouveaux,

Gentils diverses qualités.

Boutons, doublures, grenats, &c. &c.

Articles pour dames.]

Echarpes dentelles, voilettes et blanches et noires, chapeaux et capottes batiste et paille, manchettes, col et bonnets &c. &c. &c.

Assortiment de mérinos pour enfants.

Le soussigné ne désirant vendre que pour de comptant leurs prix seront réduits en conséquence.

Vos DECAUX & MOHL,

95, rue Chartres entre Conti.

Il est par le présent notifié aux actionnaires de cette banque que le dividende pour le semestre finissant le 31 courant sera fait au local de la banque, lundi 21 mars prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

Par ordre,

94 fev R J FALFREY, Caissier.

A vis est par le présent donné aux actionnaires de cette Banque, que l'élection annuelle de douze Directeurs pour le service de l'année finissant le 31 mars prochain, aura lieu au bureau de la banque, de 10 à 2 heures du matin jusqu'à 2 de l'après-midi.

23 fev—11f RICHARD RELF, caissier.

Les livres de souscriptions au fonds capital de la Compagnie d'Assurance Consolidée, incorporée par un acte approuvé le 16 février 1842, seront ouverts aux Directeurs provisoires, le premier mardi de mars prochain, et le 29 avril au bureau de Charles Boudousquie notaire public, rue Toulouse entre Chartres A. M., à 9 heures P. M.

Edward Soniart,
Hermogène Brown,
P. M. Bernac,
A. Ladeux,
A. Baudouin,
A. Du Fargeau,
C. Boudousquie,
Chas. Debianc,
Wm. Brown.

26 fev—5t

Reçu par les derniers arrivées de Havre et à vendre par [illegible] assortiment de [illegible] de toutes couleurs, pour [illegible] de [illegible] de [illegible] de